1re Annee—Numero 1 Winnipeg, 31 Aout 1905

# L'Avenir de L'Ouest

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"QUE JUSTICE PREVALE"

ABONNEMENT : $1.50 par annee ; strictement payable d'avance. | REDACTEUR : L. A. Delorme. | Tel. BELL : 3422. P. O. BOX : 117. | ADMINISTRATEUR : A. E. Moissan. | REDACTION ET ADMINISTRATION : 44 Rue Albert, Winnipeg, Man.

## NOS ABONNEMENTS

Nous adressons notre journal à toutes les personnes sur la sympathie desquelles nous sommes en droit de compter.

Mais qu'il soit bien entendu que ceux qui veulent continuer à recevoir notre journal auront à se conformer à la règle de conduite que nous voulons tenir vis-à-vis de tous nos abonnés.

L'abonnement d'une piastre et demi ($1.50) est payable d'avance, et ceux-là seuls qui nous feront parvenir le montant de leur souscription recevront régulièrement le journal. Les bons comptes font les bons amis.

## NOTRE PROCHAIN NUMERO

Nous prenons des dispositions pour assurer à nos lecteurs un service d'information de premier ordre tant pour la ville que pour toutes les provinces.

Des difficultés d'ordre matériel, des retards presque inséparables de tout début, nous ont empêché de publier, cette semaine, "L'Avenir de L'Ouest", sous le format que nous voulons lui donner. Notre journal paraîtra sous peu enrichi de deux pages.

Le système de correspondance que nous adopterons nous permettra de tenir nos lecteurs au courant des évènements importants, des faits intéressants, qui forment l'histoire de tous les jours de nos paroisses françaises.

## NOS COLLABORATEURS

Nous ne voulons rien épargner pour faire de "L'Avenir de L'Ouest" un journal intéressant et utile.

Nous nous assurons le concours d'habiles collaborateurs qui traiteront judicieusement et loyalement ces questions d'un si grand intérêt pour nous : l'éducation, l'immigration, le commerce et l'agriculture.

## La Paroisse Du Sacre-Coeur

### Fete du 10 Septembre

La population française de la ville de Winnipeg prépare une grande fête religieuse et nationale à l'occasion d'un évènement qui mérite d'être célébré avec la plus grande pompe possible.

La bénédiction solennelle de la pierre angulaire de l'église du Sacré-Cœur, de Winnipeg et de l'école paroissiale, aura lieu le (10) dix septembre à 3 heures de l'après-midi. La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr Langevin. Les catholiques de langue française de cette grande ville n'ont point voulu laisser passer cet évènement sans faire une démonstration digne de leur noble entreprise, qui sera en même temps un acte de foi et d'affirmation nationale.

Le comité de la paroisse à pris l'initiative d'organiser une grande fête pour réunir, ce jour-là, autour de l'église et de l'école toute la population française de Winnipeg, de St-Boniface et des paroisses avoisinantes, la jeunesse catholique, les sociétés de bienfaisance et tous les catholiques, à quelque paroisse qu'ils appartiennent.

La fête commencera par une grande procession dont voici le programme :

La procession se formera à l'église de Ste-Marie, à 2 heures de l'après-midi et défilera par les rues Edmonton, Gertie, Notre-Dame et Lydia, dans l'ordre suivant :

1. Les enfants de la paroisse du Sacré-Cœur, avec drapeau en tête.
2. Les élèves de l'Académie Provencher.
3. Les élèves de l'école Sainte-Marie.
4. Les étudiants du Collège Saint-Boniface.
5. La Lyre Canadienne.
6. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste.
7. Les Sociétés C.M.B.A.
8. Les Forestiers Catholiques.
9. Catholic Club.
10. L'Alliance Nationale.
11. Les paroissiens.
12. Carosse épiscopal escorté par les Cadets de Saint-Boniface et les membres du Clergé.

## Sir Wilfrid Laurier
### De passage a Winnipeg

Mardi soir, le parti vice-royal, Sir Wilfrid Laurier, l'Hon. M. Paterson et Sir Gilbert Parker, sont pasés à Winnipeg, en route pour Edmonton.

Leurs chars privés sont restés en gare pendant quelques instants. Les citoyens les plus éminents de la ville sont allés saluer le Lieutenant-Gouverneur, Lady Grey et Sir Wilfrid Laurier. Le Premier Ministre est tout-à-fait remis des fatigues de la dernière session et s'est déclaré enchanté d'avoir une si belle occasion de visiter l'Ouest. Son dernier voyage dans l'Ouest Canadien date de 1894, alors qu'il préparait les élections générales de 1896.

A part son passage rapide lors du voyage royal du Duc d'York, Sir Wilfrid Laurier n'a pu trouver un moment favorable pour visiter les différentes populations de l'Ouest.

Cette fois, il pourra venir en contact avec les Canadiens des deux nouvelles provinces — et nous avons lieu d'espérer que cette visite aura de bons résultats.

## Honneur aux Canadiens

On sait que la découverte de mines de cobalt dans le Témiscamingue est en train de révolutionner tout Ontario.

Il n'est pas mauvais à cet égard de faire savoir que c'est à un Canadien-français qu'est due la découverte de la première mine.

M. F. Moffet, qui arrive de cette région, écrit dans le "Temps" d'Ottawa :

"Le découvreur de la première mine à Cobalt est M. Larose, de Hull. En travaillant à la construction du chemin de fer il lui sembla que certaines roches que l'on minait pesaient énormément, et avaient une couleur grise toute particulière. Cela éveilla sa curiosité et de là à faire examiner cette roche par des experts, il n'y eut qu'un pas. Maintenant tout le monde cherche de cette roche. Vos lecteurs savent aussi que M. Larose a vendu son droit sur cette mine pour la somme de $30,000 à MM. Timmons, de Mattawa, et qu'il a découvert depuis une autre mine, qu'il exploite en société avec MM. Fortin et Gravel, de Hull. MM. Timmons ont confié la direction des travaux sur leur mine à M. John Harris, ingénieur minéralogiste, qui a une très longue expérience dans les mines du pays. Venu de Cornwall, Angleterre, il y a trente ans, M. Harris a successivement été employé à exploiter des mines de cuivre, de nickel et de mica dans Sudbury, Copper Cliff et la vallée de la Gatineau.

**Un ami a votre dos !**

Voilà ce qu'on vous dit lorsque vous sentez la douce et salutaire influence du

7 MONKS POROUS PLASTER.

## Societe Historique de Saint-Boniface

### Exploration a l'Ile au Massacre

Les membres de la Société Historique de St Boniface, accompagnés de Sa Grandeur Mgr Langevin, mus par un patriotique et pieux motif, ont fait, la semaine dernière, un voyage à l'Ile au Massacre. Cette île devenu historique est située dans le lac des Bois et tire son nom de la mort horrible qu'une bande de sauvages voyageant dans cette région a fait subir à La Vérandrye, le Père Aulneau et à leur 19 compagnons.

Nos annales historiques rapportent que le massacre eut lieu en 1736. Les récits que nous avons pour retracer l'histoire de cette navrante scène n'indiquent pas très clairement l'endroit où furent enterrés les corps de ces martyrs, et c'est dans le but de trouver quelques restes de ces héroïques disparus que la Société Historique de St-Boniface avait entrepris de faire des recherches sur le théâtre même du massacre.

Le parti des explorateurs se composait de Mgr Langevin, président; des RR. PP. Blain, Emard, Cahill, Gendreau et Thibodeau, l'abbé Giroux, l'Inspecteur R. Goulet, T. St. Pierre, W. Lalonde, de Montréal, l'Hon. juge Prud'homme, secrétaire. Le départ pour Kenora (Portage du Rat) eut lieu, le 20 septembre. De là on fit le voyage à bord du Keewatin. En route, on s'entretint de la grande question des recherches. L'Hon. juge Prud'homme dont l'autorité en matières historiques est bien reconnue, fit le récit de cet horrible massacre, et rappela les évènements que leur voyage devait commémorer.

En 1731, La Vérandrye bâtit le fort Saint-Pierre sur les bords de la rivière à la Pluie ; l'année suivante, il érigea le fort Saint-Charles sur le côté ouest du lac des Bois. Ce fut en 1736, que le fils de La Vérandrye, le Père Aulneau et 19 compagnons partirent de ce fort pour aller sur les lacs à la rencontre d'autres voyageurs. Un soir, ils dressèrent leur camp sur une île. Une bande de Sioux l'entoura et massacra sans exception tous les voyageurs qui s'y étaient réfugiés tranchant la tête aux dix-neuf compagnons des chefs français. Quelques semaines plus tard, les cadavres des malheureux furent trouvés par des français, qui portèrent au fort St. Charles les restes du Père Aulneau et les têtes de leur compagnons. Les restes de ces derniers furent entérés sur l'île qu'on a appelée depuis l'île au Massacre. L'endroit fut souvent visité par les missionnaires. En 1902, Mgr Langevin et quelques membres de la Société Historique entreprirent une expédition dans le but de faire des recherchee pour découvrir l'endroit où furent enterrés les restes de La Vérandrye et du Père Aulneau. Un chef Indien, Powassin, les conduisit à l'endroit où l'on avait érigé le Fort St. Charles.

Des fouilles furent commencées et l'on trouva les traces d'une construction que les Indiens prétendaient être un fort bâti par les Français.

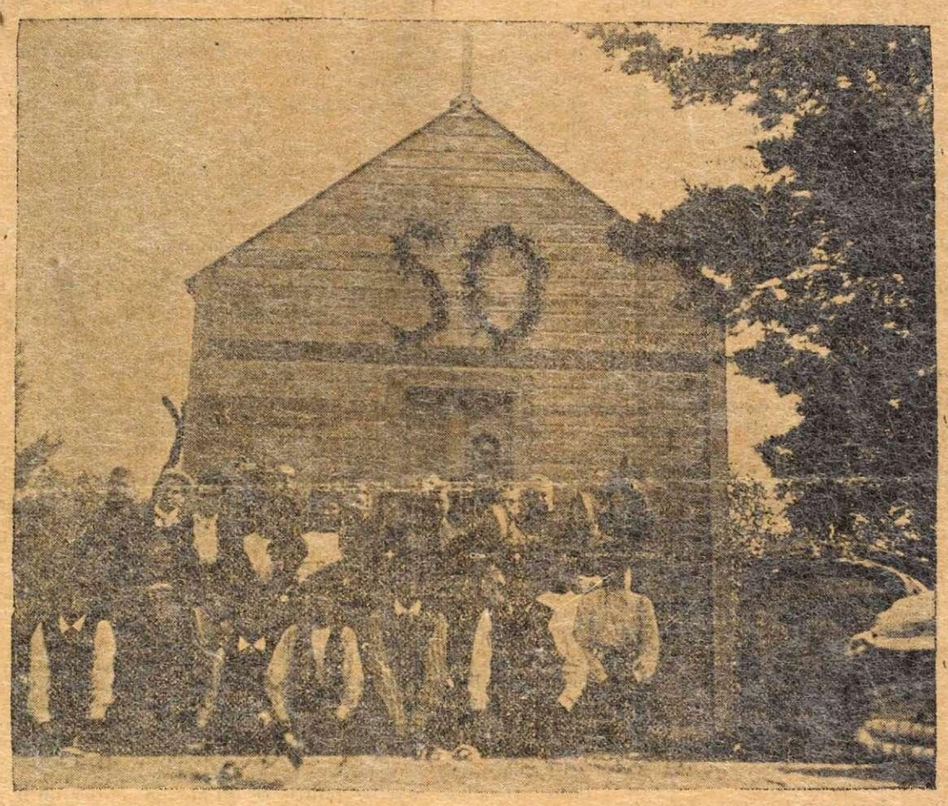

Le parti des Explorateurs — La Chapelle sur l'Ile au Massacre

La Société a voulu, cette année continuer ses recherches.

A l'endroit où l'on avait découvert les ruines du fort St. Charles on n'a pu retrouver aucune trace de corps humain. Quelques monticules des environs furent percés, fouillés, sans qu'on obtienne de plus heureux résultats. L'œuvre du temps et du sol a sans aucun doute détruit les ossements de ces héros en l'honneur desquels, les pieux explorateurs ont érigé une chapelle commémorative à l'endroit même où eut lieu le massacre.

Les pages de notre histoire rappellent la foi et le patriotisme de nos ancêtres. Lisons-les souvent pour raffermir nos croyances religieuses et réchauffer notre ferveur nationale.

## Fete d'inauguration dans Les nouvelles provinces

Les populations de l'Ouest veulent donner autant d'éclat que possible aux fêtes d'inauguration des deux nouvelles provinces, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les cérémonies qui auront lieu à Edmonton et à Régina, les capitales de ses provinces, seront rehaussées par la présence du Lieutenant-Gouverneur et du Premier Ministre du Canada. Edmonton recevra d'abord ces distingués visiteurs. L'inauguration de la province d'Alberta aura lieu le 1er septembre. A Régina, les fêtes auront lieu le 4 septembre.

Au retour, le Premier Ministre s'arrêtera dans notre ville pour y faire une courte visite avant de retourner dans la capitale.

## Sir Michael Hicks-Beack

Un homme d'Etat anglais, Sir Michael Hicks-Beach, en route pour Singapore, est arrivé à Winnipeg, hier soir. Il a passé quelques heures à visiter notre ville.

## Mort de M. Puyjalon

Québec, 26—M. de Puyjalon est mort subitement à l'Ile à la Chasse, Labrador, le 17 août courant. Il était né en Auvergne, France, en 1841. Il fut garde-pêche et garde-chasse général pour la province de Québec durant plusieurs années. Il habitait le Canada depuis au-delà de 25 ans. Il s'était établi à l'Ile à la Chasse il y a environ 4 ans.

Le défunt était le gendre de feu l'hon. Gédéon Ouimet, ancien surintendant de l'Instruction Publique. Il appartenait à l'une des plus vieilles et plus honorables familles de France.

Deux fils lui survivent, âgés respectivement de 10 ans et 17 ans. Ses funérailles ont eu lieu à l'Ile à la Chasse, suivant le désir qu'il en avait souvent exprimé.

## Nominations judiciaires

Ottawa, 28 — M. T. G. Mathers, de la société Howell, Mathers & Howell, avocats à Winnipeg est nommé à la Cour Suprême au Manitoba.

M. W. H. P. Clément de Grand Forks, B.S., est nommé juge de la Cour de Comté à Kootenay, en remplacement de feu juge Lamy.

## LA PAIX

Les négociations qui se sont poursuivies à Portsmouth viennent de mettre fin à la guerre la plus sanguinaire et la plus désastreuse des temps modernes. Cette lutte acharnée à laquelle se sont livrées deux puissantes nations laisse en spectacle des destructions inouies, des ruines irréparables et des atrocités sans nom. La Russie y a perdu son prestige militaire en sacrifiant les deux tiers de sa flotte et un quart de millions de ses meilleurs soldats.

Le Japon devient maître de la Mandchourie, avec la gloire d'avoir vaincu une des nations les plus puissantes de l'Europe Le profit qu'elle en tirera est assez problématique.

Somme toute, ce qui est perdu est perdu.

C'est dans la paix que les nations progressent.

## Frais de Guerre

Tout le monde parle du remboursement des frais de guerre que le Japon réclame de la Russie.

Mais il nous semble qu'on n'a pas encore donné une idée même approchante de ce que cela peut représenter.

## Le Conflit Marocain

### La France mobilise ses Troupes

Paris, 29.—M. Rouvier, président du conseil et ministre des Affaires Etrangères, vient de prendre une mesure qui semble donner pleine satisfaction à l'opinion publique. Le général Liautey, commandant la brigade volante d'occupation de la frontière marocaine, vient de recevoir instruction de prendre ses dispositions en vue de l'occupation d'Oudjda. En raison des délais nécessités par la transmission à Fez de l'ultimatum français, le général L'autey a dix jours devant lui pour compléter ses préparatifs. Cependant le ministère a reçu aujourd'hui du général une dépêche dans laquelle il déclare qu'il est prêt à franchir la frontière au premier avis.

"Mes hommes sont prêts à marcher déclare le général, il n'y a qu'à lancer le commandement : Sac au dos! Marche !"

## L'HON. M. ROBLIN VOYAGE EN PROVINCE

Winnipeg, 26.—Le premier ministre Roblin, qui est aussi ministre de l'agriculture, a fait un long voyage à travers le Manitoba, où il est allé se rendre compte par lui-même de la récolte cette année. Il est revenu très satisfait. La production est plus grande que jamais ; on s'attend à plus de 100,000,000 de minots de grain Le seul empêchement, c'est le manque de bras. On a besoin de travailleurs, le petit nombre de ceux qui s'y sont rendus obtiennent de ce temps-ci le prix qu'ils demandent.

## Nouvelle Banque

Un groupe de financiers et d'hommes d'affaires de Montréal, Toronto et Winnipeg viennent de fonder une nouvelle banque qui commencera prochainement ses opérations.

La "Monarch Bank of Canada"—c'est le nom de la nouvelle institution—est organisée sur un plan nouveau. Elle sera ouverte jour et nuit, sauf, bien entendu, les dimanches et jours de fête.

A elle seule, cette réforme capitale semble devoir assurer le succès de la "Monarch Bank."

Il n'est pas en effet, un commerçant, un voyageur, qui n'ait eu maintes fois à souffrir de la brièveté des heures d'affaires de nos banques.

A l'heure actuelle, l'homme d'affaires qui ne rencontre pas toucher le montant d'un chèque un ami complaisant, ne peut après trois heures de l'après-midi et avant dix heures du matin.

De même, les employés de beaucoup de grandes industries ne peuvent toucher leur chèque hebdomadaire le samedi les banques étant fermées depuis plusieurs heures lorsqu'ils achèvent leur journée de travail.

La "Monarch Bank" remédiera à ces inconvénients sérieux. Elle sera la seconde banque du genre en Amérique. La première, ouverte récemment à New-York, a obtenu, dès ses débuts, un succès colossal.

La "Monarch Bank" a un capital autorisé de $2,000,000. Elle commencera ses opérations dès que seront souscrites les $250,000 constituant le dépôt exigé par le gouvernement.

Le capital sera composé de 20,000 actions de $100 chacune.

La première émission est de 5,000 actions. On peut souscrire dès maintenant en s'adressant, pour tous renseignements au gérant de la "Monarch Bank of Canada", à Toronto.

Le conseil d'administration se composera de douze membres : 5 pour Toronto, 1 pour Winnipeg et 6 pour Montréal.

Le bureau central sera à Toronto. C'est là qu'auront lieu les assemblées générales des actionnaires, mais c'est à Montréal que se tiendront les réunions du conseil d'administration.

## Vol a Montreal

Le collier d'honneur, appartenant à la ville de Montréal et dont le maire Laporte devait se revêtir à l'occasion de la réception au prince Louis de Battenberg, a disparu. Cette chaîne que la ville possédait depuis plusieurs années, était recherches, il a été supposé que en or massif. Après maintes recherches, il a été supposé que si le collier n'a pas été égaré durant les préparatifs de la fête, il aurait été certainement volé.

## M. Jean Banyat

M. Jean Banyat, ci-devant de la 13le section, est décédé le 8 juin, à la Celles Saint-Cloud, près Paris, à l'âge de 59 ans, après une journée de maladie.

M. Jean Banyat avait quitté Saint-Lazare de Vaudreuil, il y a 6 ans. Il avait amassé dans cette localité de petites économies et était retourné en France. Il a laissé à Saint-Lazare de nombreux amis, qui apprendront avec peine la mort de cet excellent homme.

## PROCES

Deux cultivateurs Canadiens-français de Russell, dans le Dakota Nord, les frères Dion, viennent de remporter une jolie victoire contre le chemin de fer "Soo", qui est une des branches du Pacifique-Canadien. Le chemin de fer voulait passer sur leurs terres, mais ne voulait pas payer le prix demandé. La compagnie faisant mine de passer outre, —M. Dion s'adressèrent aux tribunaux pour obtenir une injonction. Mais c'était le 4 juillet, jour de fête légale, et la compagnie hâta la construction de sa voie sur la terre Dion, voulant passer d'abord et plaider ensuite. Mais alors qu'il ne restait plus que 100 verges de rails à poser, l'ordre de la cour pour arrêter les travaux arriva. La puissante compagnie dû reconnaître qu'elle était battue par les Canayens, et elle a payé $2,000 pour le terrain exproprié, soit à raison de $222 l'âcre, joli prix pour une terre neuve.

**Toute douleur guerie**

Qu'elle soit intérieure ou extérieure votre douleur peut être guérie avec

7 MONKS OIL.

# L'AVENIR DE L'OUEST

EST IMPRIME ET PUBLIE AU
No 4 RUE ALBERT, WINNIPEG, MAN.

A. E. MOISSAN, Administrateur. L. A. DELORME, Redacteur.

BOITE POSTALE . . . 117
TELEPHONE . . . . 3422

ABONNEMENT :

Canada et Etats-Unis .... $1.50 par année, $0.75 pour 6 mois, $0.50 pour 3 mois
Europe .................... $2.50 par année

Les annonces et réclames sont reçues directement au bureau de "L'Avenir de L'Ouest."
Tarif des Annonces : $2.00 le pouce par mois.

WINNIPEG, 31 AOUT 1905


## NOTRE PROGRAMME

"L'Avenir de L'Ouest" apparaît à la bonne heure. Son programme s'adapte aux besoins multiples de la population française du Manitoba et de l'Ouest. Il est basé sur la situation actuelle de notre race, dans le domaine religieux, social et politique. Il comporte les mesures les plus efficaces, les œuvres les plus méritoires, les idées les plus patriotiques qui assureront l'avancement économique, intellectuel et social de tout l'élément français dans le vaste et séduisant pays qu'est l'Ouest Canadien.

"L'Avenir de L'Ouest" travaillera :

1. Au ralliement de tous les groupes de population française au Manitoba ; à l'union, basée sur la connaissance et le sentiment du besoin que nous avons les uns des autres, afin d'augmenter notre influence politique, sociale et commerciale, dans cette province qui occupe le centre de la Puissance du Canada.

2. A la création, entre tous les groupes de population française dispersés entre les grands lacs et les côtes du Pacifique, d'un lien de sympathie et d'entente, basées sur des besoins communs et des aspirations identiques, afin d'obtenir l'unité d'action qui donne la force aux heures des revendications nationales.

3. A la diffusion (chez nos compatriotes de l'Est et dans les pays français de l'Europe) des faits et des idées propres à faire apprécier les avantages que l'Ouest offre au commerce et à l'agriculture, afin d'activer l'immigration d'origine française, celle qui sera pour nous un renfort, une addition puissante dans les problèmes de notre avenir national.

Notre œuvre, triple dans son action, n'en conserve pas moins son caractère d'unité dans le but qu'elle poursuit et le résultat qu'elle veut atteindre : l'influence, le triomphe des idées françaises et catholiques dans l'Ouest Canadien.

L. A. DELORME.

## PREPARONS L'AVENIR

Il y a un siècle, l'élément français au Canada se composait de quelques milliers d'Acadiens, répandus dans les provinces maritimes, et d'un peu plus de cent mille Canadiens-français confinés dans la vieille province de Québec. Depuis cette époque, le progrès numérique, le développement intellectuel et économique de la race française en Amérique ont été merveilleux et nous ont conquis l'admiration de ceux qui connaissent les obstacles qui n'ont cesser d'entraver notre marche. Au commencement de ce vingtième siècle, les Canadiens d'origine et de langue française sont dispersés dans toutes les provinces de la Confédération. Naus pouvons proclamer que le dix-neuvième siècle a été pour notre race sa période d'expansion. Voilà un fait incontestable ; nous ajoutons avec conviction : C'est un fait providentiel.

Par ailleurs, pour des causes multiples, l'Ouest Candien, depuis dix ans, s'est engagé à pas de géant dans la voie du progrès et du développement. Les prairies se transforment en champs cultivés ; des villages, des villes s'élèvent avec une rapidité étonnante. "Une étoile apparaît à l'Occident", selon la parole de notre Premier Ministre — un ciel nouveau a surgi du monde ancien. Les prairies, voilà la terre promise pour les milliers d'étrangers qui nous arrivent tous les ans.

Mais à peine le flot d'immigration commençait-il à monter que nous avons senti son poids. A mesure que la population anglaise augmentait, notre influence politique diminuait ; nous perdions de l'espace dans le champs de nos droits constitutionnels. Encore qu'en plusieurs parties de la confédération canadienne, notre influence dans la conduite des choses publiques se soit établie graduellement et ira, selon notre espoir, toujours grandissante. Nous pressentons que l'avenir toutefois prépare des évènements qui pourraient être funestes aux Canadiens de langue française dans le grand Ouest. Imaginer, dans vingt-cinq ans, six provinces anglaises, du Pacifique àla province de Québec, unies géographiquement et commercialement, travaillant au triomphe du même idéal politique, moral et intellectuel. La vieille province française, bien qu'aidée des autres groupes de même origine, ne pourrait faire pencher de son côté la balance du pouvoir politique. Mais alors, quel serait notre sort, à nous, les français de l'Ouest ? L'anéantissement ? Jamais nous y consentirons. Nous n'avons point émigrés dans ce vaste gays pour amoindrir la vitalité de notre race pour compromettre notre influence nationale.

Le Canada est notre patrie, et tant que l'Ouest restera Canadien, nous serons dans notre patrie. Nous voulons y établir nos domiciles, y prospérer, conserver notre foi, notre langue et nos traditions.

Cette œuvre de conservation et de défense de nos droits nationaux et religieux, doit être l'âme dirigeante de toutes nos aspirations, de tous nos actes publics.

C'est le souffle qui animera l'action et le travail de "L'Avenir de L'Ouest" ; de même que c'est la fin vers laquelle tendent les idées que nous avons essayé de condenser dans l'élaboration de "notre programme". Nous avons confiance que l'on ne nous refusera pas le chaleureux appui que nous demandons à tous les canadiens de langue française du Manitoba et de l'Ouest. Notre œuvre est la vôtre. Travaillons-y de concert, afin que l'on puisse dire, lorsque nous auront usé nos forces au bon combat et qu'une autre génération aura, après nous, continuer notre lutte : Si le dix-neuxième siècle a été pour la race française au Canada le siècle de son expansion, le vingtième a été celui de son affirmation.

## "NOTRE DECADENCE"

Nous lisons dans "La Vérité" du 26 août, une correspondance au sujet de notre "décadence", notre avenir, etc.

Notre avenir est certainement fort problématique, si nous ne voulons pas prendre des moyens énergiques et efficaces de nous protéger contre les injustices commises à notre détriment.

Les nôtres sont aujourd'hui disséminés un peu partout, sur ce continent de l'Amérique du Nord, et en maints endroits, ils exercent, quand ils le veulent, une influence très marquée dans la conduite des affaires publiques. Il semble donc que nous sommes, sur toute la ligne, en pleine voie de prospérité.

Mais cette médaille a son revers.

Je n'insisterai pas sur le triste fait que vous avez si bien démontré, c'est-à-dire que, malgré nos succès, "nous sommes en décadence." Mais comme l'on place généralement en premier lieu l'aplatissement des nôtres en face de la soi-disant race supérieure comme cause du nouveau désastre que nous venons de subir, me sera-t-il permis, M. le Rédacteur, de dire franchement ce qui en est, et sans crainte d'être sérieusement contredit.

Non, la reculade honteuse des nôtres n'a pas eu pour "cause" l'aplatissement.

Elle n'a été que "l'effet" fatal et inévitable, de NOTRE MANQUE D'ORGANISATION ET DE DIRECTION, pour la défense de nos droits.

Inutile de chercher ailleurs : voilà la "cause" de tout le mal ; le reste n'en est que les conséquences logiques.

Aussi longtemps que nous serons trop "lâches" pour nous organiser, aussi longtemps qu'il nous faudra combattre, l'un à droite, l'autre à gauche, au meilleur de notre juger, nous n'aurons pas d'autre alternative que de crier plus ou moins fort, de faire isolément des luttes, souvent superbes mais toujours stériles, et sans espoir raisonnable d'influencer salutairement nos fanatiques ennemis qui viennent de nous prouver, une fois de plus, combien leur organisation leur rend facile, à un moment donné, de se ruer sur nous en masse compacte, quelles que soient d'ailleurs leurs différences de sectes religieuses ou de couleur politique.

Suivant le caprice des chefs politiques, si petite ou si fanatique que soit leur majorité, dans l'état actuel des choses, il nous faudra toujours, ou sacrifier nos droits, ou endurer stoïquement leurs coups, pour le seul plaisir de les voir "se faire la main" sur le dos de "la hiérarchie," et des Canadiens français.

Est-ce digne des descendants des héros de Carillon et de Chateauguay ?

Ah ! après l'abandon et la trahison des droits de notre langue et de nos écoles au Manitoba, pourquoi n'avons-nous pas écouté l'appel si patriotique du regretté fondateur de la "Vériée" ? Pourquoi n'avons-nous pas suivi ses conseils si sages et si prudents ?

Si nous avions alors formé, sous l'œil et la direction de nos Evêques — nos chefs naturels — une association "quelconque" pour la défense de nos droits religieux et nationaux (qu'on l'appelât "Centre" ou autrement, peu importe), nous eussions été en mesure de faire face à nos adversaires, de leur tenir tête, lors du second assaut livré à nos droits et à nos libertés.

Je dirai plus : nous eussions été en mesure de dicter des conditions, car tous les membres catholiques de la députation auraient suivi une "direction unique", étudiée, discutée, acceptée d'avance, et présentée par des chefs reconnus. De plus, les protestants impartiaux et honnêtes se seraient joint à nous pour remettre à l'ordre les turbulents. La paix aurait été rétablie sur ses seules bases èolides et durables : la justice et la tolérance.

Mais non ! Parce que nous n'étions plus immédiatement menacés, nous sommes demeurés indifférents et inactifs. Comme conséquence, quand l'ennemi est revenu à la charge à l'improviste, il nous a trouvés presque tous endormis. Avant que nous eussions secoué notre torpeur, nous étions déjà ficelés, et à la merci de l'ennemi !

Allons-nous attendre une nouvelle défaite pour nous organiser ? Assurément non !

Nous ne manquons pas, Dieu merci ! d'hommes capables de faire des chefs éclairés, prudents et courageux. Il s'agit donc simplement d'en choisir un qui se soit montré à la hauteur de la situation de le faire accepter par l'autorité religieuse, le placer à notre tête, et ensuite l'appuyer vigoureusement.

Donc, à l'œuvre ! "L'organisation" : voilà le remède à notre décadence, le salut de notre nationalité.


D. J. La Londe
Manufacturiers
DE PORTES ET CHASSIS, CADRES, MOULURES, VITRINES, ETC.
Coin King et Sutherland
Telephone 1614


## LES PROGRES A WINNIPEG

Les progrès réalisés par Winnipeg depuis quatre ans placent cette ville au premier rang des villes de l'Amérique qui sont en pleine croissance. En ce moment, le Pacifique est à construire dans notre métropole commerciale de l'Ouest, le plus vaste et le plus splendide hôtel du Canada. La cour destinée à l'arrivée et au garage des convois du C.P.R. est la plus grande de l'Amérique. D'immemses ateliers de construction y sont installés. Des magasins à département auprès desquels ceux de Montréal feraient pauvre figure, sont en construction. Pendant l'année 1904, il s'est construit à Winnipeg, 2,244 bâtisses, avec 1,737 permis de construction,


Le Photographe
Archambault
284, Main Street


ayant une valeur de $9,173,150. Cette année la construction atteindra la somme de 12 millions de piastres.

La Compagnie du Canadian Northern vient de décider de faire construire une gare dont le coût s'élèvera à deux millions et demi de piastres. Ceux qui ont été témoins de la rapidité avec laquelle on a élevé le superbe magasin de la compagnie Eaton, ne s'étonneront plus des progrès, si grand soient-ils, de la métropole de l'Ouest.

Sa populaeion est d'environ 80 milles.

Il n'y a pas une ville en Amérique qui puisse approcher ce développement.

On se plait à nommer Winnipeg : le Chicago de l'Ouest Canadien.

## COMMISSION DU TARIF

Les membres de la commission du tarif n'ont pas encore choisi les différents endroits où ils tiendront leur réunion dans l'Ouest. Ils s'assembleront d'abord à Winnipeg, puis dans les villes qui leur permettront de mieux venir en contact avec les besoins de nôtre population.

## LA LANGUE FRANCAISE EN ANGLETERRE

Presque tous les anglais de distinction en Angleterre, parlent et écrivent la langue française avec une irréprochable pureté.

Lors de la visite de l'amiral Caillard et de ses officiers à Londres, le "Globe" a publié en un impeccable français un long article dont nous citons les lignes suivantes :

"Cette visite est le commencement d'une ère nouvelle. Lès rivalités et les jalousies du passé sont à jamais oubliées. Une seule chose demeure éternelle, la gloire des braves qui ont donné leur vie pour la France et pour l'Angleterre. Cette visite amicale complète l'œuvre commencée à Paris par Edouard VII, le pacifique et continuée à Londres par le président Loubet, premier citoyen de France. Plus loin, après avoir proclamé le caractère de ces démonstrations, le "Globe" ajoute : "L'entente cordiale entre la France et l'Angleterre a été la bienvenue de ce côté du détroit Aucun autre arrangement internationale n'aurait rencontré pareille approbation dans toutes les classes de la nation et dans tous les partis politiques."

## L'INTERCOLONIAL ET SA REORGANISATION

L'hon. M. Emmerson a résolu de réorganiser complètement le chemin de fer du gouvernement, l'Intercolonial, de façon à donner aux chefs de département une plus grande latitude et à les rendre en quelque sorte responsablee des résultats.

La position de surintendant, rendue vacante par la mort de M. J. E. Price, à Moncton, sera abolie, et l'on compte épargner ainsi mille dollars par an sans nuire à l'efficacité du servicel

M. T. C. Burpee, ingénieur en chef, aura la surveillance générale de la voie, avec une extension de pouvoirs. M. Pottinger, gérant-général, sera débarrassé d'une foule d'occupations de routine, et pourra ainsi donner plus de soin à l'administration générale de la ligne.

## LE ROLE DE LA FRANCE

La "Saturday Review", de Londres, fait sur l'entente cordiale les observations suivantes :

"Les fêtes de Brest, de Portsmouth et de Londres montrent qu'entre la France et la Grande-Bretagne la suspicion n'existe plus. Combien de temps durera cette mutuelle confiance ? Cela dépendra plutôt de la France que de l'Angleterre, car nous n'avons pas dans l'avenir de motifs de querelle avec cette dernière. La France peut cependant ressentir de l'aigreur à la pensée que sa position au Maroc n'est pas réglée ; pour le moment, l'abdication que nous avons faite de ce pays à tourner plutôt au profit de l'Allemagne que de la France, mais ce n'est en rien notre faute.

Si nous sommes des gens avisés, nous nous ferons autant d'amis que possible, rien n'étant, bien entendu, sacrifié de nos intérêts. Si nous avons besoin d'alliés d'un secours très efficace, il sera plus sage de les chercher ailleurs qu'en France ; cette dernière nation a cessé d'être pour les autres pays un danger comme elle l'était au jour de ses grandes entreprises, et elle ne paraît pas, dans l'avenir devoir posséder une puissance qui lui permettra d'être agressive. La France n'a pas besoin de chercher d'autres lauriers sur les champs de bataille, et évidemment elle est déterminée à ne pas s'y risquer. La France a encore un grand rôle à jouer mais il est difficile d'admettre que ce rôle soit politique ou guerrier.

Cependant, à l'occasion, qu'elle soit préparée à accomplir les promesses qu'elle aura conclues comme alliée nous n'en doutons pas, car son histoire passée nous en est un gage ; mais avec une ponctualité chevaleresque, nous croyons qu'elle dominera plutôt le monde des idées, de la littérature et de l'art que le monde matériel, laissé à la rivalité de la Russie, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Les services qu'a rendus la France à l'humanité ne seront pas oubliés, et les prétentions qu'elle a à dominer le monde intellectuel, que les Ang ais traitent trop légèrement, doivent être gracieusement reconnues par nous.

## LE PAPE ET LES PREJUGES DE COULEUR

Mgr Merry del Val vient d'adresser à M. Beurlo Sylvain, fondateur de la Ligue pour le Relèvement social des noirs "la lettre suivante qui donne vous animent l'Oeuvre que l'opinion du Pape Pie X sur ce qu'il appelle ,e "préjugé de Couleur" :

**Lettre du Cardinal Merry Del Val.**

Très honoré Monsieur,

Le Saint-Père a trouvé hautement digne du noble esprit et des sentiments généreux qui vous animent l'Oenvre que vous avez conçue et décrite sous le beau nom de "Relèvement social des noirs."

Vous dites fort bien, et vous rappelez très à propos, que la proclamation solennelle et si précieuse de l'égalité et de la fraternité entre tous les hommes est due à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, pour le salut de tous, comme un aîné à l'égard de ses frères, fit le sacrifice de sa vie.

C'est pourquoi le Saint-Père voit avec une satisfaction toute particulière que Votre Seigneurie iilustrissime revêtue de l'honorable qualité de délégué général de l'Association panafricaine, vient d'ouvrir un nouveau champ à son zèle et à celui d'autrui, en fondant ici, à Rome l'œuvre susmentionnée du Relèvement social des noirs, laquelle se propose le noble but de combattre l'injuste et déraisonnable "préjugé de couleur," de sauvegarder vis-à-vis des colons européens les droits légitimes des indigènes africains, et de fournir aux noirs euxmêmes l'occasion de monter par leurs propres forces à la hauteur de la civilisation chrétienne, prouvant ainsi à la face du monde entier qu'il n'est conforme ni à la charité ni à la justice de voir leur race assujettie pour toujours à des services nécessairement subalternes.

En conséquence, Sa Sainteté, voulant unir sa voix à celle de ses vénérés prédécesseurs, félicite vivement Votre Seigneurie de la charitable entreprise à laquelle vous vous consacrez, et de tout cœur. Elle fait des vœux pour que toutes les personnes qui sont pénétrées du principe de fraternité prêché par l'Homme-Dieu vous donnent largement leur coopération, leur assistance et leur appui.

Enfin pour que la grâce divine féconde la chrétienne initiative de Votre Seigneurie. Sa Sainteté vous accorde avec une affection spéciale la bénédiction apostolique et appelle, en outre, les faveurs célestes sur tous ceux qui voudront bien seconder efficacement la mise à exécution de votre si noble projet.

En portant cette information à votre connaissance, je profite avec plaisir de l'occasion qui m'est offerte pour me dire, adec la plus haute estime de Votre Seigneurie illustrissime, le ceès affectionné seeviteur.

R. Card. MERRY DEL VAL
Rome, 28 juin 1905.


IMITATION
Colliers de Jais
Couleurs les plus variées. — Telles sont nos Nouveautés.
Thos. J. Porte
Bijoutier
404, RUE MAIN
WINNIPEG


## Le Transcontinental

Une grande activité semble régner depuis quelque temps dans le travail de préparation pour la construction de la section ouest du Transcontinental. On s'occupe surtout à localiser les terminus des embranchements et des divisions et le travail de construction va commencer sur plusieurs points à la fois.

—o—

**Portage la Prairie.**

Le contrat pour la construction de la section du Transcontinental comprise entre Portage la Prairie et Touchwood Mills (275 milles) a été adjugé, la semaine dernière à la Cie Macdonald-MacMillann, de Westbourne, Manitoba. Ce contrat n'inclut pas la construction des ponts en acier.

Les membres de la compagnie de construction sont M. D. Macdonald et MM. Alexander, Malcolm et Colin MacMillan, tous des Canadiens avantageusement connus dans l'Ouest.

M. Morse et les officiers du Grand-Tronc-Pacifique sont enchantés d'avoir pu arcorder le contrat à une compagnie canadienne. Beaucoup de compagnies américaines avaient envoyé des représentants pour faire des soumissions. La soumission de la maison Macdonald-MacMillan a été jugée la plus avantageuse.

Ce premier succès des nôtres laisse espérer que les compagnies canadiennes pourront s'adjuger la majeure partie des contrats de construction du Transcontinental.

Quant aux autorités du G. T. P., leur ligne de conduite est bien arrêtée. La préférence sera accordée aux soumissionnaires canadiens toutes les fois que ce sera possible.

On estime que le coût de la construction des 275 milles de la section Portage la Prairie-Touchwood Mills sera de 94,-000,000 environ. Cette section n'offre de difficultés que sur une longueur de 75 milles environ.

MM. Macdonald et MacMillan vont faire commencer les travaux immédiatement. Ils possèdent un outillage perfectionné qui se trouve actuellement à peu de distance de la ligne à exécuter.

Une armée d'ouvriers a été mise au travail et on espère avoir abattu beaucoup de besogne avant l'hiver.

—o—

**Fort William.**

L'hon. Chas. Hyman, ministre des Travaux Publics et M. Morse, gérant général du G. T. P., sont allés à Fort William, où ils ont inspecté le site choisi pour la gare terminus du Transcontinental.

—o—

**Winnipeg.**

Samedi dernier, L'hon. M. Parent, président de la Commission du Grand-Tronc-Pacifique arrivait à Winnipeg pour faire le choix de l'endroit ou seta construit la gare du Trans continental.

—o—

**Gare Union.**

Le projet de construire une gare Union pour le service des deux compagnies de chemin de fer, le Grand-Tronc-Pacifique et le Canadian Northern rencontre des difficultés.

Lè président, William Mackenzie et la Commission du Trancontinental n'ont pu arriver à une entente à ce sujet.

Les négotiations toutefois continueront entre les partis intéressés et l'on espère pouvoir conclure un contrat satisfaisant. Entre temps, le Trans continental est déjà entré en communications avec la compagnie du Canadien Pacifique pour discuter le projet de transformer la présente gase du Canadien Pacilique en gare Union.

—o—

**Le Canadian Northern.**

M. Bole, le député de Winnipeg, a déclaré qu'après informations prises auprès du gouvernement et de M. Hays, il peut affirmer que le Grand-Tronc-Pacifique n'achètera pas le Canadian Northetn pour en faire un tronçon du Transcontinental-National.


Sur un mal de rein appliquez un 7 MONKS POROUS PLASTER et prenez à l'intérieur 7 MONKS KIDNEY CURE.


## Cartes Professionnelles


Dr G. A. DUBUC
Bureau : 204 McINTYRE Block, Winnipeg.
HEURES DE CONSULTATIONS :
DE 2 hrs A 5 hrs
Téléphone, 110
Résidence privée, St-Boniface.
Téléphone privé et pour la nuit, 1647
Visite quotidienne à l'Hopital St-Boniface

DOCTEUR PEATMAN
Ex-Medecin et Chirurgien resident de l'Hopital St. Boniface
220½, Rue Main Winnipeg
(Vis-à-vis la gare du C. N. R.)
TELEPHONE 2247 Visite tous les jours à l'Hopital St. Boniface
Service de jour et de nuit

A. J. H. DUBUC.
AVOCAT, AVOUÉ, NOTAIRE, Etc.,
213 McIntyre Block. WINNIPEG
Avoué pour la Banque d'Hoonelaga, le Crédit Foncier Franco-Canadien, etc., etc.

C. P. BANNING, D.D.S., L.D.S.
DENTISTE
Bureau : 204 McIntyre Block. Tel 110

Dr LOUIS F. BOUCHE
CHIRURGIEN DENTISTE
Elève du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans (La)
Membre fondateur de la société de Stomatologie
Gradué du collège dentaire de Chicago
Collège Americain de chirurgie dentaire
220, RUE Mc DERMOTT
COIN DE LA RUE ALBERT
En face des bureaux du Free Press et du Telegram.
TEL. 6667

Dr HUGHES
A ETUDIE A
PARIS, VIENNE ET BERLIN
Specialiste des Maladies de Peau et Cheveux
Ancien Médecin-Assistant du LONDON SKIN HOSPITAL
BUREAU : 676, Rue Main

Billets de passage
Voulez-vous partir pour l'Europe, ou bien faire venir un parent au Canada, et payer son passage ?
Avez-vous de la monnaie etrangere à changer ?
Voulez-vous envoyer de l'argent en Europe ?
Ecrivez-nous : Nous sommes agents pour les lignes Anglaises, Françaises, Hollandaises et Belges.
TERRES ET LOTS DE VILLE A VENDRE
Corn. Epp & Cie
671 Main Street
WINNIPEG.

A. LEMAY
Marchand de
Bois de Construction,
Bois de Chauffage,
Charbon
Prix raisonnables. Prompte livraison
P.O. BOX 25 TEL. 1364
ST. BONIFACE

DREWRY'S
REDWOOD LAGER
LA BIERE FAVORITE DE L'OUEST
Reclamez la partout

Le Soleil du Dimanche
LE JOURNAL DE LA FAMILLE PAR EXCELLENCE.
Les plus attrayant
Le plus honnete
Le plus artistique
Et le moins cher
Abonnements pour le Canada, 1ère Edition, avec modes : 1 an, $3.40. 6 mois, 1.80. 3 mois 95c 2e Edition, sans modes : 1 an, $2.00. 6 mois, 1.00. 3 mois 55c
Adresser toutes les lettres au Directeur, 2 Boulevard des Capucines, Paris.

La Cie RICHARD BELIVEAU Ltd.
IMPORTATEUR de VINS, LIQUEURS et CIGARES
330, RUE MAIN, Winnipeg
LE PLUS GRAND ASSORTIMENT AU CANADA
Les Prix les plus Avantageux
TELEPHONE 133

Abonnez-vous a "L'Avenir de L'Ouest"

# *Mgr Langevin et notre Histoire*

*Explorations a l'Ile au Massacre*

Je viens de passer une semaine sur un îlot désert et sauvage du lac des Bois, à la recherche de quelque souvenir tangible du passage par là des glorieux ancêtres qui firent connaître au monde civilisé des vastes provinces dont on célèbre en ce moment l'événement à la vie politique autonome avec ses promesses éblouissantes d'un merveilleux avenir. La presse quotidienne à déjà racontée les incidents de ce pieux et patriotique pèlerinage à l'Ile au Massacre, dont l'initiative est due en partie au Révérends Pères Jésuites, qui honorent la mémoire du P. Aulneau, mort pour la foi en ces parages, mais surtout à Mgr Langevin, le fondateur et l'âme de la Société Historique de Saint-Boniface. Je voudrais ajouter à ces rapports quelques impressions intimes et consolantes que j'ai rapportées de ce voyage et je ne serai nulle part plus à l'aise pour le faire que dans les colonnes de "l'Avenir de l'Ouest."

Ayant donné moi-même une bonne partie de mes loisirs à l'étude de notre histoire, chercheur aussi un peu par instinct, je ne saurais dire tout le vif plaisir que j'ai pris à observer l'ardeur, l'impétuosité avec laquelle le chef de notre clergé se livrait aux fouilles, aux perquisitions, aux comparaisons de textes anciens, dans l'espoir d'arriver à retrouver un ossement, un peu de la poussière de ces braves explorateurs, nos frères, qui portaient le drapeau de leur patrie, le drapeau de la civilisation chrétienne aux confins du monde sans en tirer plus de gloire que n'en réclame de nos jours l'inventeur d'un tire-bottes amélioré. C'est que dans cet enthousiasme pour rattacher le passé au présent par des liens tangibles je voyais l'effet de convictions profondes, d'un patriotisme réfléchi dont l'existence chez les chefs de notre nationalité est la plus sûre ga[illegible] notre avenir.

[illegible] celui qui a vécu aux Etats-Unis et dans d'autres parties du continent où les nôtres sont desservis par un clergé de différente origine, l'appoint que les sympathies du prêtre peuvent apporter dans la lutte contre l'assimilation est d'une valeur d'autant plus appréciable qu'il connaît mieux les difficultés qui résultent de leur absence. Nos ennemis l'entendent bien aussi et ceux des nôtres qui ont à faire excuser leurs capitulations cherchent parfois à établir que l'alliance de notre peuple avec son clergé n'est qu'une duperie, que le patriotisme des religieux n'existe pas et qu'ils ne songent en tout qu'à l'agrandissement et à la fortune de leurs congrégations. C'est insidieux, car si nous sommes Catholiques, nous sommes non moins Français.

Ce n'est pas, toutefois, dans le diocèse de Mgr Langevin que pareille légende pourra s'accréditer. Ceux qui l'ont entendu sur la tombe de Mgr Ritchot ou au jour de la St. Jean-Baptiste, défendant le peuple cananien-français contre ses insulteurs, réclamant non-seulement des droits pour le présent, mais une juste part d'hommage et de gloire pour les morts, ont pu reconnaître la voix du vrai Canadien, s'inspirant des bonnes traditions qui ont guidé nos prédécesseurs à travers toutes les misères de la politique et tous les ruses de la diplomatie. Ceux qui ont suivi ses travaux héroïques depuis son élévation à l'épiscopat pour assurer des écoles où l'on forme de bons petits Canadiens-français, pour fortifier les paroisses françaises par la colonisation, connaissent encore mieux son patriotisme.

Mais la passion des études historiques que je viens de signaler chez Mgr Langevin est une autre manifestation de son patriotisme dont on ne saurait s'exagérer l'importance. Les Français de l'Ouest ont pu se maintenir jusqu'à ces dernières années dans l'isolation. Aujourd'hui cette condition n'est plus possible ; il leur faut faire face tous les jours aux milles forces de l'assimilation et c'est dans l'étude de leur histoire surtout qu'ils trouveront les armes pour se défendre, pour préserver leur esprit d'idées aussi contagieuses que fausses.

Il n'y a pas dans l'histoire moderne un fait politique plus important et plus étrange que la tenacité étonnante avec laquelle les petits peuples de l'Europe maintiennent leur individualité en dépit des efforts de la politique pour la formation de vastes empires homogènes. Des nations enfouies depuis des siècles, oubliées par le monde civilisé se sont soudainement réveillées et proclament avec orgueil leur existence comme peuples distincts. C'est que dans ces temps modernes il s'est trouvé des hommes de patriotisme qui se sont dévoués à rassembler les archives éparses de ces peuples, décimés par les guerres refoulés par les conquêtes. Sous le souffle inspiré de leurs historiens patriotes, ces peuples ont retrouvé leur fierté, l'orgueil de leur origine, parce qu'ils savent que le sang qui coule dans leurs veines est celui de héros qui ont réellement existé, qui ont combattu et souffert pour leur cause, qui ont lutté à travers les mêmes obstacles qui s'offrent encore, afin de léguer un héritage à leur descendants.

Si au contraire on néglige l'étude du passé, qu'arrive-t-il? Quel patriotisme, quelle fierté nationale peut-on espérer trouver chez celui qui ignore le passé de sa nationalité, les gloires de ses ancêtres ? Voyez-vous cette génération qui n'a lu qu'en passant quelques pages de son histoire. Les vagues souvenirs qui restent de cette lecture deviennent plus vagues avec le temps, les rares traits connus des figures historiques s'effacent, les compartiments du cadre chronologique cèdent ; Cartier, Champlain, Laval, Frontenac, La Vérendrye, Montcalm, Papineau, Lafontaine, tombent de leur place comme des portraits suspendus par un clou fragile à un mur de plâtre ; ils errent dans ces mémoires confuses, où le brouillard s'épaisit en ténèbres ; et cette jeunesse est française en vertu du hasard de la naissance, comme disait un ancien ministre, mais elle vit en étrangère parmi les monuments de ses ancêtres.

Il faut à tout prix se garder contre ce danger. Il faut que nos gens, surtout la jeunesse, connaissent la valeur, l'énergie l'abnégation et les bravoures de leurs ancêtres, et qu'ils apprennent de bonne source. Il n'y a pas d'autres moyens de peupler de sentiments nobles ces âmes inhabitées. C'est à l'école paroissiale que le travail devra commencer. Si le patriotisme n'est pas la passion dominante de l'enfant, comment pourra-t-il devenir celle de l'homme dans un âge où toutes les actions sont généralement le résultat d'un calcul intéressé ? Faisons pénétrer dans l'esprit des enfants le sentiment et l'idée de la solidarité qui unit le passé au présent, afin que chacun d'eux sentant sa valeur accrue et sa responsabilité aggrandie, conçoive au lieu de la vanité qui est un danger, cet orgueil national qui est l'assiette véritable du patriotisme.

L'œuvre se continuera ensuite par des travaux d'archéologie et d'histoire comme ceux dont Mgr Lgngevin a su généreusement donné l'exemple en érigeant ses chapelles commémoratives sur la route historique par laquelle nous avons pénétré dans l'Ouest et en donnant au monde le monument encore plus durable qui perpétuera la mémoire de son illustre prédécesseur. Le résultat sera de mettre dans tous les cœurs un sentiment plus fort que cette vanité frivole et fragile, insupportable dans la prospérité, mais qui s'effondrant dans les calamités nationales, fait place au désespoir, au dénigrement de la patrie et à l'admiration outrée de tout ce qui est étranger. Oui, tâchons de garder le culte des anciens lutteurs ; aimons-les. C'est encore le meilleur moyen d'en faire surgir de nouveaux et d'entretenir dans une génération livrée de toutes parts à tant d'influences déssèchantes, le feu sacré du patriotisme et de la gloire.

T. St. PIERRE.

# LES NOTRES VERS L'OUEST

## Les Canadiens-Francais seraient les bienvenus

Du "Montreal Witness" :

"M. Ames déplore le fait que les jeunes gens brillants des provinces maritimes émigrent aux Etats-Unis au lieu de se diriger vers le Nord-Ouest de leur propre pays, et il est d'avis qu'il serait bon que les autorités se chargent de pousser vers le Manitoba et les nouvelles provinces ceux qui ont l'intention de nous quitter, en attirant leur attention sur les avantages de la colonisation dans ces régions lointaines. En tout cas, il ne pourrait y avoir de mal à ce que le département de l'immigration fit un peu de propagande du côté de l'Atlantique. L'on est surtout de cette opinion quand on considère ce que nous dépensons pour faire connaître le pays aux habitants de l'Europe. Les Doukhobors, les Galiciens arrivent par multitudes dans les nouvelles provinces aussi bien qu'un grand nombre d'Américains et de représentants d'autres peuples. Nous sommes très activement occupés à diriger vers le Canada l'émigration étrangère, mais nous n'avons pas encore organisé un système destiné à envoyer vers notre nouveau monde de l'Ouest les nombreux citoyens qui nous quittent. Le courant d'émigration du Canada se dirige dans le sens qu'il lui paraît le plus aisé des marchés. On fait des dépenses pour décider les étrangers de venir s'établir au pays ; il suffirait de faire proportionnellement autant de dépenses pour retenir chez nous un élément aussi désirable pour contrebalancer l'effet de ces masses étrangères. La proposition de M. Ames s'applique autant aux Canadiens-français qui s'en vont toujours en foule aux Etats-Unis, qu'aux citoyens des provinces d'en bas. Dans leur cas, les mesures les plus dispendieuses sont prises par notre province dans le but de favoriser la colonisation de notre territoire, mais on n'a pas encore pris de mesures effectives pour diriger vers notre "Great West" ceux d'entre eux qui veulent émigrer.

Le dernier recensement marquait la présence au Manitoba de 16,021 personnes d'origine française, c'est-à-dire canadienne-française, contre 27,265 Allemands, 11,924 Scandinaves 4,976 Russes, 8,981 Autrichiens et Hongrois, 10,371 Métis et 5,096 Indiens, en outre d'un nombre grossissant d'autres citoyens. Aux territoires du Nord-Ouest, les Canadiens-français étaient au nombre de 7,070, les Allemands au nombre de 19,572, les Scandinaves au nombre de 5,390, les Russes au nombre de 17,051, les Autrichiens et les Hongrois au nombre de 6,407, avec un grand nombre de représentants d'autres races. Dans la Colombie Anglaise, on comptait 4,600 Canadiens-français, 5,807 Allemands, 4,880 Scandinaves, 1,143 Russes, 1,377 Autrichiens et Hongrois.

C'est à dessein que nous avons comparé les chiffres de la population canadienne-française du Nord-Ouest à ceux des Allemands et des autres colons étrangers, et dans le but de montrer combien peu d'entre eux ont profité des richesses de l'Ouest. La "Tribune," de Winnipeg a appris par la presse de l'Est que des difficultés constantes existent dans les comtés de l'est de l'Ontario entre les vieux colons de langue anglaise et les Sanadiens-français qui s'y transportent de plus en plus rapidement de Québec. On dit que les Anglais se plaignent d'être bousculés, tandis que les Français se plaignaient d'être considérés comme des étrangers, les Anglais tentant de les confiner dans Québec. La "Tribune" croit que l'on aurait vite trouvé une heureuse solution du problème si les Canadiens-français, dans leur propre intérêt, quittaient l'est de l'Ontario pour se rendre dans une province où on a besoin d'eux et où ils seraient les bienvenus. "Ici, s'écrie la "Tribune," il n'y a pas de rivalité de race, il n'y a pas de conflits, et l'on trouve mille avantages que l'Ontario n'offre pas et ne pourra jamais offrir." Cela paraîtra peut-être très étrange à Jean-Baptiste, qui n'a jamais entendu parler du Manitoba et du Nord-Ouest si ce n'est au sujet de l'intolérance de certaines gens à propos des ecoles réclamées par sa race. Ce qui est sûr, c'est que le Nord-Ouest offre plus d'avantages aujourd'hui aux Canadiens de toute race qu'aucune partie des Etats-Unis et que ni les Canadiens-français ni les Canadiens-anglais n'ont besoin d'aller au loin pour gagner leur vie et assurer leur avenir. Aucune immigration étrangère ne peut compenser pour nous la perte que nous éprouvons du fait de l'émigration de Canadiens de naissance. Et s'il y a un moyen de les décider d'aller s'emparer des terres du Nord-Ouest, le gouvernement devrait le rechercher pour le mettre sans retard en pratique! Il dépense beaucoup dans le but d'augmenter la population : il devrait dépenser un peu — et il ferait très bien en agissant ainsi — pour essayer d'arrêter le départ des citoyens de ce pays, Canadiens de naissance."

Note de la Rédaction.

Un de nos collaborateurs traitera prochainement la question de l'immigration des Canadiens-français dans le Manitoba et l'Ouest.


**OUVERTURE DES CLASSES**

Nous venons de recevoir un immense choix de Livres, Fournitures de Classe, Articles Religieux, Jouets etc. achetés à de si bonnes conditions, que nous défions toute compétition dans le prix de vente.

M. E. KEROACK

Magasins : Coin Main et Water, Winnipeg, — et a St Boniface.


## Les Moissonneurs

Selon toutes les probabilités, la récolte au Manitoba et dans le Nord-Ouest, sera meilleure cette année que les années précédentes. On estime le rendement du blé seul à plus de 100 millions de minots. Chaque année, le Nord-Ouest réclame le concours d'un nombre de moissonneurs toujours croissant. Il faut en effet que la moisson se fasse promptement, que le battage ait lieu au plutôt — les granges faisant défaut — que le transport du grain aux élévateurs soit fait presqu'en même temps. L'augmentation de la récolte nécessite donc un surcroit de travailleurs, et cette année, l'Ouest attend des vieilles provinces l'aide de 13,000 hommes.

Des excursions ont été organisées pour amener des contingents de moissonneurs des Provinces maritimes, de la Province de Québec et de l'Ontario.

A l'arrivée des trains spéciaux à Winnipeg, les représentants du gouvernement du Manitoba et les fermiers en quête d'ouvriers s'empresseront de faire les engagements.

Le prix du passage, pour venir, est $12. Tout travailleur, sur présentation, avant le 1er novembre, d'un certificat attestant qu'il a travaillé au moins 30 jours, recevra moyennant la somme de $18, un billet de retour.

Compatriotes de la province de Québec, ne manquez pas "votre excursion," le 8 septembre prochain.

## Sachez vouloir

Un petit garçon de douze ans venait de s'engager comme mousse à bord d'un navire.

A peine en mer, quelques matelots lui offrirent un verre d'eau-de-vie.

— Excusez-moi, s'il vous plaît, répondit l'enfant. Je préférerais ne pas boire.

Le capitaine, entendant parler de la chose, dit au petit mousse :

— Il faut que tu apprennes à boire de l'eau-de-vie, si tu veux être un vrai matelot.

—Pardon, capitaine, je préfère ne pas le faire.

Le capitaine n'avait pas l'habitude d'entendre les mousses discuter ses ordres.

—Prends cette corde, cria-t-il à un matelot, et qu'il fasse connaissance avec elle ; nous verrons bien si nous le ferons céder.

Le matelot prit la corde et battit cruellement l'enfant.

—Maintenant, dit le capitaine, boiras-tu où ne boiras-tu pas ?

—S'il vous plaît, je préfère ne pas le faire.

—Alors, monte jusqu'au haut du grand mât, tu y passeras la nuit.

Trois heures après, le capitaine, en se promenant sur le pont, se souvint du petit mousse.

Un matelot grimpa aux cordages et trouva le pauvre enfant à la cime du grand mât, gelé, et comme mort. Il le descendit sur le pont, et, là, le frotta jusqu'à ce qu'il reprit connaissance. Quand il fut en état de s'asseoir, le capitaine lui versa un verre de cognac :

—A présent, bois cela, mon garçon.

—S'il vous plaît, je préfère ne pas le faire. Laissez-moi vous dire pourquoi, et ne vous fâchez plus, capitaine.

Et le pauvre mousse commença son récit :

"Nous étions heureux dans notre maison, autrefois ; mais mon père se mit à boire. Il ne nous donnait plus d'argent pour acheter du pain, et un jour on vendit notre maison et tout ce qu'elle contenait et, voyez-vous, cela brisa le cœur de ma pauvre mère. Elle languit quelque temps, puis elle mourut. Peu d'heures avant sa fin, elle m'appela auprès de son lit et me dit :

—Jean, tu sais ce que la boisson a fait de ton père! Je voudrais que tu promettes à ta mère mourante que tu ne boiras jamais de boisson enivrante. Je voudrais te savoir à l'abri de la chose maudite qui a causé la ruine de ton père.

"Oh ! monsieur, continua le petit mousse, voudriez-vous me voir manquer à la promesse faite à ma mère mourante? Je ne le puis, ni ne le veux."

Ces paroles touchèrent le cœur du capitaine. Des larmes montèrent à ses yeux, et, se baissant, il prit l'enfant dans ses bras, en s'écriant :

—Non, non, mon petit brave ! Tiens ta promesse, et, si quelqu'un essayait encore de te faire boire, viens me le dire ! je te protègerai.

Je ne le puis, ni ne le veux ! Que ce soit votre réponse, vaillants jeunes hommes à toutes les propositions qui pourraient rabaisser votre âme.

Sachez vouloir ! avec cela vous triompherez toujours.


**Pourquoi souffrez-vous d'hemoroides ?**

Les personnes qui le savent vous diront qu'ils peuvent être vite guéris par l'application du 7 MONKS MIRACLE SALVE



**J. ERZINGER**

**Importateur de**

Cigares de choix de la Havane, Pipes de bruyère, articles en tous genres pour FUMEURS. GROS ET DETAIL.

420 Rue Main - - McIntyre Block



**Repare les Ravages du Temps**

Les MONTRES et les HORLOGES subissent les ravages du temps.

Aussitot qu'elles marquent l'heure irrégulièrement c'est le moment de consulter le Docteur : — L'Horloger,

**PAUL BERNIER,**

**300, Rue MAIN -- Winnipeg**



**Jos. Coutu & Fils**

**ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES**

**Bloc du "Manitoba"**

(PRES DU PONT DE ST-BONIFACE)

NOTRE MOTTO sera : — Satisfaction à tous et prix modérés.

Etant les SEULS entrepreneurs de pompes funèbres Canadiens-Français de la province. Notre enseigne en fait foi, nous sollicitons l'encouragement de tous nos compatriotes.

Nous nous occuperons aussi de l'embaumement à des prix très raisonnables

Pour service de nuit ; s'adresser à Jos. COUTU & FILS, coin des rues La Verandry et St-Joseph.

TEL. 2084



**L'Imprimerie Est Un Art.**

¶ Il s'agit de bien vous impregner de ce fait avant de confier vos commandes D'IMPRESSIONS a quelque gatemetier qui, sous pretexte de travailler meilleur marche, vous livrera un pamphlet, un LIVRE ou une CIRCULAIRE bien inferieure au point de vue de la toilette typographique.

¶ De l'apparence de votre litterature, votre papeterie, depend beaucoup votre succes en affaires. Ne le compromettez donc pas et faites l'essai de nos ateliers ou tout ouvrage est execute avec gout et satisfaction.

¶ Nos prix sont comparativement les plus bas.

Demandez nos estimes.

" L'AVENIR DE L'OUEST " 44, RUE ALBERT, Winnipeg, Man.


**Resume des Reglements concernant l'exploitation des mineraux sur les terrains de la Puissance au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, et le Territoire du Youkon.**

CHARBON — Les terrains houilliers peuvent être achetés au prix de $10 par acre pour le charbon mou, et de $20 pour l'anthracite.

Nul individu, nulle compagnie ne peut acquérir plus de 320 acres.

Un droit régulier s'élevant à 10 centins par tonne de 2,000 livres sera perçu sur l'extraction totale.

QUARTZ — Toute personne âgée d'au moins dix-huit ans et toute compagnie par actions détenant un certificat de mineur libre, peut obtenir l'inscription d'un emplacement minier.

Un certificat de mineur libre s'obtient pour une période de une ou plusieurs années, mais pas plus de cinq, moyennant payement à l'avance de $10 par année pour un particulier, et de $50 à $100 par année pour une compagnie, suivant son capital.

Un mineur libre qui a découvert des minéraux dans un terrain, peut localiser un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds, en le délimitant par deux poteaux légaux, portant avis de localisation, chaque poteau étant placé à une des extrémités de la direction suivie par le filon ou la veine.

Le "claim" devra être enregistré dans un délai de quinze jours, s'il est situé dans un rayon de dix milles d'un bureau d'enregistrement minier ; il est alloué un jour de plus par distance supplémentaire de dix milles ou fraction. Le prix pour l'inscription d'un "claim" est de $5,00.

Il devra être dépensé au moins $100 par an sur le "claim", ou la dite somme sera versée au greffier des mines en remplacement. Lorsque le locataire d'un "claim" a dépensé ou payant une somme totale de $500, il peut, après arpentage fait, et en se conformant aux autres conditions requises, acheter le dit terrain à raison de $1 de l'acre.

Le Ministre de l'Intérieur peut accorder la permission de louer des claims contenant du fer, du mica, et aussi du cuivre dans le Territoire du Yuyon pour une étendue ne dépassant pas 160 acres.

La patente pour location minière doit spécifier le paiement d'un droit sur les ventes, n'excédant pas cinq pour cent.

Placers miniers, au Manitoba, et les Territoires du Nord-Ouest, mais non le Territoire du Yukon.—Les "claims" de placers miniers sont généralement de 100 pieds carrés ; droit d'entrée, $5,00, renouvelable annuellement. Pour la Rivière Saskatchewan Nord, les claims sont, soit des droits de banc ou des droits de rives : les premiers sont de 100 pieds de longueur et s'étendent entre l'étiage des hautes et basses eaux. Les derniers comprennent la fouille des bancs, mais s'étendent de l'autre côté jusqu'à la base de la falaise ou berge, sans toutefois dépasser 1,000 pieds. Là ou l'on se sert des machines à vapeur l'on peut obtenir des claims de 200 pieds de largeur.

Dragage dans les rivières du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest à l'exception du Territoire du Yukon.—Un mineur libre ne peut obtenir que deux locations de cinq milles chaque pour un terme de vingt ans dont le renouvellement est à la discrétion du Ministre de l'Intérieur.

Les droits du locataire sont restreints au lit submergé de la rivière ou bancs en dessous de l'étiage des basses eaux, et sont sujets aux droits possédés par toute personne qui pourrait avoir reçu l'autorisation de draguer les bancs ou posséderait des claims de rivage, excepté sur la Rivière Saskatchewan, ou le locataire peut draguer jusqu'à la marque d'étiage des hautes eaux sur chacun de ses emplacements.

Le locataire devra avoir une drague en opération dans l'intervalle d'une saison à dater de la location, pour chaque cinq milles, mais lorsqu'une personne ou compagnie a obtenu plus d'un emplacement, il sera suffisant de posséder une drague pour chaque quinze milles ou fraction. La rente annuelle pour chaque mille de rivière louée est de $10. Un droit [illegible] perçu sur le rendement aussitot qu'il excèdera $10,000.

Dragage dans le territoire du Yukon.—Six permis de cinq milles chaque peuvent être accordés à un mineur libre pour une periode de vingt ans, également renouvelable.

Les droits du locataire sont restreints au lit ou bancs de la rivière submergés aux basses eaux, cette limite devant être déterminée par l'étiage des eaux au 1er aout de l'année dont date le permis.

Le locataire devra avoir une drague en opération dans l'intervalle de deux années à dater du permis et une drague pour chaque cinq milles dans l'espace de six ans de la même date. Prix du loyer, $100 par mille pour la première année et $10 par mille pour chaque année subséquente. Droit, dix pour cent, à percevoir sur le rendement dès qu'il dépasse $15,000.

Placers miniers dans le Territoire du Yukon.—Les claims de ruisseaux, torrents, rivières et de collines ne devront pas excéder 250 pieds de longueur, à mesurer sur la ligne de base ou suivant la direction générale du cours d'eau, la profondeur variant de 1,000 à 2,000 pieds. Tous les autres claims miniers devront être de 200 pieds carrés.

Les claims seront indiqués par deux poteaux légaux, un à chaque extrémité, qui porteront avis. L'entrée doit être obtenue dans un délai de dix jours si le claim se trouve dans un rayon de dix milles du bureau du greffier des mines. Une journée supplémentaire sera allouée pour chaque dix milles de distance en plus, ou fraction.

Toute personne ou compagnie qui jalonne un claim doit être détenteur d'un certificat de mineur libre.

Celui qui découvre une nouvelle mine a droit à un claim de 1,000 pieds en longueur, et si le parti se compose de deux personnes, la longueur du claim sera de 1500 pieds en tout, et il sera ne prélevé aucun droit régalien sur le rendement du dit claim ; le reste du parti n'aura droit qu'aux claims réguliers.

*Droit d'entrée*, $15. Droit régalien s'élevant à deux et demie pour cent de la valeur de l'or expédié en dehors du Yukon, payé au Controleur.

Aucun mineur libre ne devra obtenir la concession de plus d'un claim minier sur chaque cours d'eau particulier, mais le dit mineur peut se procurer un nombre illimité de claims en les achetant ; des mineurs libres peuvent également exploiter leurs claims en société pourvu qu'ils en donnent avis et payent un droit de $2. L'on peut abandonner un claim sur un cours d'eau, en en donnant avis et payant les droits.

Il doit être fait chaque année sur un claim, de l'ouvrage pour au moins $200, ou en remplacement, un paiement doit être fait au greffier des mines chaque année, se montant, pour les trois premières années à $200 et ensuite à $100 par année.

*L'on doit chaque année* se faire délivrer un certificat constatant que l'ouvrage requis a été fait, ou le droit payé ; à défaut de quoi, le claim sera considéré comme abandonné et sujet à être occupé et loué par un autre mineur libre.

Les limites d'un claim peuvent être déterminées de façon absolue en le faisant arpenter et en publiant l'avis dans la Gazette Officielle du Yukon.

Exploitation Hydraulique des Mines dans le Territoire du Yukon.— Des emplacements convenables pour l'exploitation hydraulique minière, [illegible] de un à cinq milles de front, et une profondeur de un ou plusieurs milles, peuvent être loués pour vingt ans, pourvu que le terrain ait été exploré par l'applicant ou par son agent ; qu'il soit reconnu impraticable comme placer minier, et qu'il ne renferme dans ses limites aucun claim minier déjà enregistré. Un loyer de $250 pour chaque mille de front et un droit régalien de deux et demie pour cent sur la valeur de l'or expédié hors des Territoires seront prélevés. Les opérations devront être commencées dans l'intervalle d'un an à dater de l'obtention du permis et il ne pourra pas être dépensé moins de $5,000.

Le permis ne comprend pas les métaux vils, le quartz et le charbon, et spécifie que tous terrains non exploités pourront être repris pour les fins de culture ou de construction.

PETROLE.—Tous les terrains de la Puissance, sans affectation dans le Manitoba, les Territoires du Nord Ouest, et le Territoire du Yukon, sont libres pour exploration concernant le pétrol, et le ministre de l'Intérieur peut mettre en réserve pour tout individu ou compagnie ayant des machineries sur le terrain exploré une étendue de 640 acres. Dans le cas ou l'explorateur découvrirait du pétrole en quantité payante, et établirait de façon satisfaisante une telle découverte, une étendue ne dépassant pas 640 acres, et comprenant les puits à pétrole et tels terrains qui pourront être fixés pourra être vendue au dit individu à raison de $1 de l'acre, sujet à un droit régalien dont le montant devra être déterminé par ordre en conseil.

Ministère de l'Intérieur, Ottawa, 18e jour de février, 1903.

JAMES A. SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

# Le Nord-Ouest Canadien

REGLEMENTS DE HOMESTEAD.

Toute section portant un No pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception des sections numéro 8 et 26, de celles déjà prises comme homestead, ou de celles réservées comme terres à bois pour les colons, ou pour toute autre fin, peuvent être prises comme homestead par toute personne, chef de famille ou toute personne mâle agée de plus de 18 ans, chaque homestead étant de l'étendue d'un quart de section comprenant 160 acres, plus ou moins.

ENTREE.—L'entrée peut être faite personnellement à l'agence locale pour le district dans lequel est situé le terrain ou si l'applicant le préfère il peut en faisant application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire d'Immigration à Winnipeg ou à l'Agent Local pour le district être autorisé à faire son entrée par l'intermédiaire d'une autre personne.

Le prix d'entrée pour un homestead dans les conditions ordinaires est de $10.

CONDITIONS A REMPLIR.—Un colon à qui une entrée de homestead a été accordé est tenu de par les termes de la Loi sur les Terres de la Puissance et les amendements y ajoutés, de remplir les conditions requises d'après l'un ou l'autre des modes ci-après :

1.—Durant trois ans demeurer sur le terrain et le cultiver au moins six mois chaque année.

2.—Si le père (ou la mère, le père étant mort) de la personne qui a pris un homestead réside sur une ferme dans le voisinage du dit homestead le colon satisfera aux exigences de la loi s'il demeure avec son père ou sa mère.

3.—Si un colon a obtenu la patente pour son homestead ou un certificat de délivrance de la dite patente, contresignée suivant les prévisions de cette Loi, et a obtenu une entrée pour un second homestead, il satisfera aux conditions de residence imposées par la Loi, en résidant sur son premier homestead, si le second se trouve dans les environs du premier.

4.—Si le colon a sa demeure permanente sur une terre qu'il cultive et qui lui appartient dans le voisinage de son homestead il satisfera à la loi en y demeurant.

Le terme "environs" employé ci-dessus, désigne le même township ou un township adjacent ou joignant à l'angle.

Un colon qui se prevaut des conditions des clauses (2) (3) ou (4) doit cultiver 30 acres sur son homestead, ou en remplacement posséder 20 têtes de bétails, avec les bâtiments requis pour ces animaux, et de plus, avoir 80 acres convenablement cloturés.

Tout "homesteader" qui ne se conforme pas aux conditions requises par la loi des homesteads est exposé à se voir retirer son entrée de homestead, et le terrain susceptible d'être pris de nouveau.

DEMANDE DE PATENTE.—La demande de patente doit se faire au bout de trois ans en s'adressant à l'Agent local ou sous-agent ou à l'Inspecteur des Homesteads.

Six mois avant de faire cette demande le colon doit en donner avis par écrit au Commissaire des Terres de la Couronne à Ottawa.

Informations.—Les immigrants pourront se procurer à tous les bureaux des Terres de la Couronne toutes les informations concernant les terrains disponibles, comme homesteae. Il leur sera donné gratuitement tous les renseignements et l'aide nécessaires, en faisant la demande au *Secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa*, au *Commissaire de l'Immigration à Winnipeg*, Manitoba, ou à tout agent des terres dans le Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, aussi toute information concernant le bois, le charbon, et tout autre min éraux. ainsi que copies des lois et des règlements. On peut obtenir aux mêmes endroits les mêmes renseignements concernant les Terres de la Couronne dans la Ceinture du chemin de fer du Pacifique Canadien dans la Colombie Anglaise.

W. W. CORY
*Député Ministre de l'Intérieur.*

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemins de fer ou des sociétés particulières.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Si inclus **une piastre et demie ($1.50)** pour un an d'abonnement a L'AVENIR DE L'OUEST, que vous adresserez comme suit :

Nom ..................

Bureau de Poste ..................

Province ..................

Veuillez remplir le bulletin ci-dessus, le découper, et nous l'envoyer avec le montant de $1.50, par lettre enregistrée, ou Mandat de Poste

## NOTES LOCALES

M. et Madame C. Couture, sont de retour de leur voyage de noce dans l'Est. Ils en sont revenus enchantés.

—o—

Après une absence de plusieurs mois, M. et Madame Tellier sont revenus de France, où ils étaient allés faire visite à leurs parents.

—o—

Nous apprenons avec regret que Mlle Lèveillé, de la rue Dagmar est très souffrante. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

—o—

Madame C. Beaucage, de Louise Bridge, qui a subi une opération à l'hôpital de St-Boniface, est maintenant en bonne voie de guérison. Elle est sous les soins du Dr Peatman.

—o—

M. le Sénateur Bernier, a été l'heureux gagnant de la magnifique peinture donnée par Madame Mollot, et râflé au profit de l'Eglise du Sacré-Cœur. Le billet favorisé portait le numéro 531.

—o—

L'ouverture des classes de l'école française, paroisse du Sacré-Cœur et celle de l'école Ste Marie, aura lieu le 5 septembre.

—o—

Le Révérend Père Garry, du Collège de St-Boniface est parti définitivement le 26 août pour la Chine, dans le noble but d'apprendre la langue chinoise pour se dévouer plus tard à l'évangélisation des Chinois de la ville de Montréal Nous souhaitons bon voyage à ce courageux missionnaire.

—o—

M. R. L. M. Brun, professeur de musique au College de St-Boniface vient de former un orchestre composé de trente membres, qui donnera ses premiers concerts les 12 et 13 septembre, aux salles de la Y. M.C.A.

Durant l'hiver, deux concerts auront lieu tous les mois.

—o—

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle A. Bourbeau, qui était retenue à la maison depuis quelques semaines est maintenant bien rétablie.

—o—

M. Gustave Fournier, frère de M. L. N. Fournier, de cette ville, sera candidat libéral aux prochaines élections dans le comté de Humbolt, province de Saskatchewan.

—o—

L'entrée des élèves pensionnaires à l'Académie Sainte-Marie, aura lieu le 6 septembre.

—o—

Depuis la formation de notre paroisse, dans Winnipeg, un grand nombre de familles françaises se sont déjà groupées autour de leur Eglise.

La famille de M. O. Milord est "la bienvenue" de cette semaine.

—o—

Dimanche, le 20 août, Mgr Langevin a présidé à la bénédiction de l'église de St-Charles, paroisse située à cinq mil de Winnipeg. Cette imposante cérémonie fut suivie d'un banquet patriotique.

—o—

On avait annoncé l'ouverture des classes au Collège de Saint-Boniface pour le 6 septembre. Les travaux d'améliorations qui se poursuivent actuellement vont nécessiter un retard et l'entrée des élèves n'aura lieu que le 13 septembre.

## SUICIDE A LA STATION DU C. P. R.

Un peu après 3 heures, hier après-midi, un homme, supposé s'appeller Arno Stritzel, s'est enlevé la vie, en pleine station du Canadien-Pacifique.

Le malheureux souffrait de la perte d'une jambe et ne pouvant plus supporter la vie, il avala de l'acide carbolique. C'est le deuxième, depuis deux semaines qui va chercher sa mort à la gare du Pacifique. Un endroit public comme l'est une gare devrait être exempt de ces tristes spectacles et d'aussi honteux exemples.

## Extensions du C. P. R.

M. W F. Tye, ingénieur en chef du Pacifique, dit que les travaux que la compagnie fait faire sur ses extensions et ses embranchements dans le Manitoba, les Territoires et la Colombie Anglaise, progressent rapidement et qu'à la fin de l'été plusieurs centaines de milles de voies ferrées auront été ajoutées au réseau.

## ECHOS

C'est la fête du blé, c'est la fête du pain.
[ VERLAINE.

La terre ne demande qu'à enrichir ses habitants, mais les habitants manquent à la terre.
[ FENELON.

Par sa répétition et sa continuité, l'influence de la presse est presque irrésietible. C'est le coup de marteau qui, peu à peu, enfonce le clou; c'est l'eau qui tombant goutte à goutte, finit par user la pierre la plus dure et par percer le granit.

—o—

Parmi les Canadiens-français qui ont figuré à la récente convention libérale de Régina, M. A. Champagne, de Battleford, futur candidat et futur ministre, a été choisi membre de l'exécutif. Parmi les autres délégués à la convention, se trouvaient M. J. A. Potvin, de North Portal, C. H. Chapelle, d'Oxbow, G. A. Gouin, de Montmartre, A. J. L. Légaré, Wilbow Bunch. Avec un lieutenant-gouverneur français, nos compatriotes ne seront pas complètement oblitérés dans la nouvelle province de Saskatchewan.

—o—

L'hon. M. Forget, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, a été nommé lieutenant-gouverneur de la nouvelle province de Saskatchewan, depuis plusieurs années commissaire des travaux publics. M. G. H. V. Balyca, dans le gouvernement territorial devient lieutenant-gouverneur d'Alberta.

—+—

Les journaux de Londres ont souhaité "en français", la bienvenue aux marins français. Ils n'ont point pour la langue diplomatique et internationale cette horreur qui fait frémir certaines feuilles anglaises du Canada.

—+—

Monsieur Henri Bourassa, le vaillant député de Labelle, épousera le 11 septembre prochain, Mademoiselle Papineau, sa cousine, une jeune personne accomplie, fille de monsieur Godefroy Papineau, de Montebelleau.

—o—

Un personnage distingué de l'Angleterre, le prince Louis de Battenberg visite actuellement les principales villes du Canada. Nous l'invitons à venir uoir l'Ouest Canadien et répéter les belles paroles qu'il a prononcées au banquet donné en son honneur dans la capitale au Canada. "Tous les sujets du Roi, dispersés à travers l'empire, quelle que soit leur race ou leur langue, peuvent être assurés que toujours la marine anglaise fera son devoir et saura conserver la paix et la tranquillité sur toute portion de terre sur laquelle se déploie le "union Jack."

## Un mot Royal

L'autre jour, le prince de Battenberg, a eu un mot vraiment royal, en répondant à une question de Sa Grandeur Mgr Bruchési.

Cédant à un désir exprimé par le distingué visiteur — celui de visiter nos diverses institutions religieuses et éducationnelles — Monseigneur l'Archevêque s'offrit d'accompagner le prince :

— Mais peut-être, ajouta Sa Grandeur, Son Altesse ne daignera-t-elle pas monter dans ma bien modeste voiture ?

— Oh ! qu'il n'en tienne qu'à cela, Monseigneur, répliqua Son Altesse ; la voiture d'un prince de l'Eglise est bien assez belle pour un prince royal."

Ce mot mérite d'être conservé.

## Visite du Gouverneur General

Immédiatement après l'inauguration des nouvelles provinces, lord Grey visitera quelques postes importants de l'Ouest en compagnie de sa famille et de sa suite.

La pire attaque de névralgie peut être guérie avec quelques doses de
7 MONKS GRIPPE AND HEADACHE CURE

CHARCUTERIE
Ouverture 1er Septembre
M. P. LAFON
Va ouvrir un MAGASIN de CHARCUTERIE, Viandes Cuites, Conserves Alimentaires francaise de premier choix.
A l'occasion de l'ouverture, le 1er septembre, M. LAFON invite tous ses amis à vedir visiter son établissement.
Coin des Rues Garry et York.

## L'eclipse du soleil

L'attention générale du monde astronomique était concentrée hier, le 30 août, sur l'éclipse totale du soleil. Ce phénomène d'une éclipse de soleil, observé dans des conditions favorables, offre le plus impressionnant spectacle que le ciel puisse nous faire admirer.

A Winnipeg, plusieurs centres d'observations avaient été improvisés—mais la journée n'a pas été favorable aux observateurs—le ciel s'est partiellement couvert de nuages durant tout le jour. Un bon nombre de savants et de curieux se sont trouvés fort désappointés. Ceux-là seulement qui se trouvaient à leur poste d'observations à 5 heures et 40 minutes du matin ont pu pendant l'espace de 2 minutes, observer le phénomène de l'éclipse. A ce moment précis, une partie du firmament, du côté de l'Est s'obscurcit soudainement, offrant l'aspect d'un ciel sombre, laissant voir distinctement une multitude d'étoiles.

## Theatre Dominion

Le théâtre Dominion, en ces dernières semaines, s'est revêtu d'une toilette neuve, et vient d'ouvrir ses portes, avec un joli programme. A voir la foule qui s'y presse tous les soirs, il est permis de croire qu'on y passe des heures agréables.

L'exécution du programme de cette semaine est très goûtée et l'on annonce de nouvelles surprises pour la semaine prochaine.

## Un Bazar

Les dames de la paroisse du Sacré-Cœur ont de tout temps montre tant de zèle pour les œuvres paroissiales, elles ont contribué avec tant de générosité à toutes nos fêtes religieuses et patriotiques que nous ne serons pas surpris d'apprendre qu'a leur réunion d'hier après-midi, elles ont décidé d'organiser un grand bazar au profit de notre église. Si tôt dit, si tôt fait. Le travail en est déjà commencé, et dès le mois d'octobre nous pourrons aller nous amuser dans les salles de notre école où le bazar aura lieu.

Suivant le bel exemple des dames, nous joindrons l'utile à l'agréable.

## QUESTION IMPORTANTE

L'hon. M. Whitney, premier-ministre de l'Ontario, a soumis la question suivante aux cinq juges de la Cour d'Appel :

"Les membres des communautés ci-haut mentionnées (les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Sœurs Grises)—ceux qui sont devenus membres depuis la passation de l'acte de l'Amérique septentrionale anglaise de 1867 — doivent-ils être considérés comme instituteurs qualifiés pour les fins de l'acte des Ecoles Séparées, et, par conséquent peuvent-ils remplir l'emploi de professeurs dans les écoles catholiques romaines, dans les limites de la province de l'Ontario, si ces mêmes membres n'ont pas reçu les certificats usuels de qualifications pour enseigner dans les écoles de la province !"

La décision de cette question par les tribunaux affectera toutes les communautés enseignantes catholiques de l'Ontario et, par conséquent, elle intéresse vivement les écoles séparées de la même province.

FUMEZ
Le Rose Quesnel
DELICIEUX AU GOUT
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS
"BRANCHÉ DE L'OUEST"
ROCK · CITY TOBACCO Co.
328, RUE SMITH

THEATRE DOMINION
Le Theatre de Famille par Excellence
Matinees 2.30 p. m. Le Soir 8.20
PROGRAMME
GARDNER ET MADDERN
Too Manh Darlings
LA VELLE TRIO
Bicyclistes.
CHAPMAN ET NELSON
Equilibristes.
GERTRUDE MORTON
Comédienne Chanteuse.
THE KINODROME
Représentations cinématographiques.
ORCHESTRE DU DOMINION
Directeur : OTTO SEIFERT.
PRIX. — Matinees, 25 c. et 10 c. Soir, 50 c. 35 c. 25 c. et 15 c. — Billets en vente a l'office entre 10 a. m. et 10 p. m.

## M. Hector Fabre

### Ce qu'il dit de l'Ouest

"Ontario et Québec resteront quoiqu'il arrive, le centre politique et industriel ; mais ces deux grandes provinces auront à s'entendre sur quelques points principaux (modérateurs, contre-poids) et à protéger au besoin dans leur apparente faiblesse les provinces maritimes, les plus voisines de l'Europe, et qui par cela même sont restées, avec Québec, les plus sensibles à l'influence européenne, bienfaisante pour l'esprit, adoucissante pour les mœurs, embaumée toujours des souvenirs du passé !"

Mais, pour l'heure, c'est sur l'Ouest qu'il faut concentrer son attention. M. Fabre croit que la population française bénéficiera largement comme les autres de l'avancement rapide de l'Ouest. Il ajoute :

"On peut dire que jusqu'ici le progrès général ne lui a jamais nui, qu'elle s'arrange toujours de façon à en avoir sa large part, qu'elle s'accommode de tous les évènements qui passent, montent dans tous les trains en marche et arrivent à destination sûrement ; et qu'il en sera toujours ainsi."

## St BONIFACE

### Juniorat de la Sainte-Famille

Les RR. PP. Oblats vont doter Saint-Boniface d'une nouvelle institution religieuse. Dans ce pays où les missionnaires ont un si vaste champ pour l'évangélisation, il manquait une institution pour cultiver les vocations, et préparer les jeunes prêtres à la vie si sublime du missionnaire. La nouvelle institution, appelée : Juniorat de la Sainte-Famille, est destinée à remédier à cet état de choses. Elle recevra tous les enfants qui se destinent à la vie sacerdotale.

## Cafe Schofield

Une assemblée des créanciers de Frank Schofield, a eu lieu, hier après-midi. On a procédé à la vente du Café Schofield, Avenue Block. L'acquereur est M. Watson.

KERR, BAWLF, McNAMEE
Cie LIMITEE.
Entrepreneurs
De Pompes Funebres
EMBAUMEURS
POUR AMBULANCE :
Demandez R. CHEVRIER
Tel. 413 - - - 229 Rue Main

## L'hon. M. Parent

Une déclaration produite du Greffier de Québec, annonce que l'Hon. M. Parent se retire de la société légale Fitzpatrick et est remplacé par son fils, M. Geo. Parent, M.-P.

La raison sociale sera à l'avenir Fitzpatrick, Taschereau, Roy, Canon et Parent.

## Exposition de Toronto

L'Hon. M. Whitney a présidé mardi midi à l'ouverture officielle de l'exposition annuelle de Toronto.

Plusieurs personnages distingués étaient présents, entre autres : le prince Louis de Battenberg, Vicomte de Vesci, Hon. Mortimer Clark, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario.

Jusqu'au 10 septembre, des billets d'excursion seront vendus pour aller à Toronto.

## Les "Homeseekers"

Une forte émigration nous est venue cette année des Etats américains situés au Sud de l'Ouest Canadien. On estime à 18,000 le nombre de ceux qui ont traversé la frontière et sont venus s'établir dans nos fertiles prairies. Ce qui fait dire à bien des gens que l'Ouest s'américanise.

## LE COLONEL MARCHAND

Les journaux de Paris enregistrent le bruit d'après lequel le colonel Marchand serait décidé à poser sa candidature à Saint-Calais, en remplacement de M. Godefroy Cavignac qui — ainsi que nous l'avons annoncé—a manifesté son intention de ne pas se représenter aux élections prochaines. Le colonel Marchand semble avoir profité d'ailleurs du mariage de la fille de l'ancien ministre de la Guerre pour commencer sa campagne électorale. En effet, il a prononcé au banquet offert à Flegpaz. M. Cavignac, à cette occasion, un long discours devant plus de 1,000 personnes.

## Nos Compatriotes

Nos frères de l'Acadie, — du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince Edouard et du Cap Breton, — ont célébré leur fête nationale les 15 et 16 de septembre. Ils s'affirment de plus en plus, les Acadiens, ils s'unissent et s'organisent sérieusement afin de pouvoir réclamer énergiquement les prérogatives auxquelles ils ont droit, et revendiquer pour leurs nationaux les honneurs publics qui leur appartiennent.

## Banque de Toronto

On a commencé la démolition des bâtisses qui feront place à la nouvelle Banque de Toronto rue Main, près du Magasin Bleu.

## Paquebot en flammes

Le paquebot "Albatros", ayant à son bord un chargement de pétrole est en flammes dans la Manche, en vue de Portsmouth. Les autorités maritimes ont envoyé un torpilleur au secours de l'équipage qui a pu être recueilli. Une foule immense assiste du port au spectacle du navire qui jette au loin sur la mer des lueurs sinistres. "L'Albatros" va sombrer d'un moment à l'autre.

Peintres et Marchands
Nous Manufacturons une Ligne Complete
PEINTURES PREPAREES et VERNIS
COULEURS A L'Huile et Blanc de Plomb
P. D. Dods & Co., M'f'rs
328 Rue Smith. Phone 3840

Tout Ce Qui Savonne N'est Pas du Savon Pur.
C'est pourquoi Lever Brothers Limited, Toronto, paieront une récompense de $5000.00 à quiconque prouvera que le
Sunlight Savon
est falsifié en aucune manière ou qu'il contient des ingrédients injurieux.
Des linges rétrécis, des toiles éraillées, des mains sensibles, voilà des preuves que tous les savons ne sont pas purs.
Le Sunlight Savon est garanti être un savon pur. Les marchands sont autorisés à rembourser le prix d'achat à quiconque à raison de s'en plaindre. Le Sunlight Savon est également bon dans l'eau douce ou dure.
LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO

A l'avenir le lavage sera aussi facile que parfait pour les Fillettes Sunlight.

Lorsque vous achetez chez votre marchand des CONSERVES DE VIANDES :
BONELESS CHICKEN
BONELESS TURKEY
POTTED MEATS
VEAL LOAF
HAM LOAF
CORNED BEEF
ROAST BEEF, etc
INSISTEZ POUR AVOIR NOTRE MARQUE
Tricolor Star
DE LA
Manitoba Canning Co. Ltd.
GRANDE POINTE, P. O. MAN.

NOUVEAUX CHAPEAUX
Tout sera vendu au prix coutant d'ici 30 jours, par suite de demenagement
MISS BAIN { Rue Main 454, Winnipeg

## Moissonneurs attaques par des Italiens

Fort-William, 31.—Un train d'excursionnistes a été attaqué par une bande d'ouvriers Italiens à la station de Trudeau, sur le Canadien Pacifique.

Un homme, John Monkman, de Unionville, a été tué dans la bagarre.

On ne connaît pas au juste le motif de cette attaque.

## POUR REGINA

M. Philippe Beaubien, E.E. D., partira samedi pour Régina, où il assistera aux fêtes de l'inauguration de la province de la Saskatchewan.

## Faveurs obtenues

Grands remerciements dûs au Sacré-Coeur de Jésus pour immenses faveurs obtenues avec promesse de faire publier et d'abonnements au Messager Canadien, ce dont je m'acquitte avec bonheur, ayant été pleinement exaucée.—L. P.